



# Conseils aux femmes enceintes

## Pourquoi les femmes enceintes sont-elles un groupe à risque pour la contamination du coronavirus?

Même s'il n'existe pour l'instant aucune indication de la vulnérabilité des femmes enceintes face à la contamination du coronavirus, ou du risque au fœtus, il est tout de même jugé par le Service de la Santé, que les femmes enceintes sont un groupe de risque. Cette évaluation a été prise comme précaution étant donné que les femmes enceintes sont plus touchées par des infections.

## Que peut-on faire pour se protéger de la contamination?



**Se laver les mains fréquemment ou utiliser du gel hydroalcoolique, par exemple après avoir touché aux poignées de porte, aux prises de courant ou tout simplement quand on rentre à la maison**



**Tousser ou éternuer dans le pli de son coude**



**Limiter le contact physique, les poignées de mains, les câlins et les bises**



**Être attentif au nettoyage**



**Garder la distance et demander aux autres de faire attention**

Par ailleurs, il faut:

- Éviter les endroits avec beaucoup de gens. Si possible, éviter les transports publics.
- Garder une distance 1-2 mètres à d'autres personnes.
- Éviter de s'occuper des enfants des autres.

## Comme femme enceinte, il faut prêter attention aux symptômes suivants et contacter le médecin:

- Une toux qui vient d'apparaître
- La fièvre
- Des difficultés de respiration
- La maladie au-delà de plusieurs jours
- L'absence d'amélioration
- L'aggravation des symptômes



## Doit-on (ainsi que le bébé) être testé?

- En cas de symptômes, même les symptômes légers comme le rhume, il faut être testé.
- Si on est touché du COVID-19 et le bébé est en bonne santé, ce dernier ne doit pas être testé.
- Le nouveau-né doit seulement être testé s'il est symptomatique. Cette évaluation sera faite par le pédiatre.



### Peut-on accoucher chez soi?

- Au cas où on est touché du COVID-19 ou on est symptomatique, il ne sera pas possible d'accoucher chez soi. Ceci est aussi valable pour le partenaire ou les enfants à domicile. La raison pour ceci est la protection de la sage-femme contre la contamination.



### Peut-on avoir son partenaire ou un proche présent à l'accouchement?

- Oui, il est possible d'avoir une personne présente à l'accouchement. Cela dit, la personne ne doit pas avoir détecté la maladie ou même les symptômes du COVID-19.



### Peut-on avoir son bébé auprès de soi suivant l'accouchement?

- Oui, on peut avoir son bébé auprès de soi suivant l'accouchement, et ceci même si on est contaminé du COVID-19.
- Un partenaire ou d'autres membres de la famille avec la maladie ou même les symptômes du COVID-19 doivent éviter le contact avec le nouveau-né.
- Si le bébé est transféré au service néonatal, il faut le plus que possible éviter le contact si on a la maladie ou des symptômes du COVID-19.



### Peut-on allaiter son bébé?

- Oui, il est possible d'allaiter son bébé. Le coronavirus n'a jusqu'à présent pas été trouvé dans le lait maternel des mamans ayant le COVID-19.

#### De bons conseils avant et durant l'allaitement:

Il est recommandé de suivre les conseils généraux du Service de la Santé pour minimiser le risque de la contamination du COVID-19 (voir page 1). En cas de COVID-19, il est également conseillé de prendre les précautions suivantes:

- Se laver les mains avec de l'eau et du savon avant de toucher le bébé, le tire-lait ou les bouteilles.
- Laver le sein avec de l'eau et du savon avant l'allaitement.
- Porter un masque lorsqu'on est à proximité de son bébé, notamment pendant l'allaitement.
- Si on utilise un tire-lait, il faut suivre les consignes de nettoyage de la pompe après chaque usage.



### Peuvent mes enfants s'approcher du bébé?

- Les enfants en bonne santé peuvent bien s'approcher du bébé.
- Les enfants malades et les enfants ayant les symptômes doivent éviter le contact avec le bébé et il va falloir être davantage attentif au nettoyage et le lavage des mains à la maison.



### Les soins maternels continueront-ils comme d'habitude?

- L'agent de santé (soins maternels) fera sa visite comme d'habitude au jour 4/5, et ceci même si on est atteint du COVID-19, mais il/elle téléphonera avant la visite. Les autres visites seront accomodées directement avec l'agent de santé.